



communiqué

Nº: 98
No.:

Le 21 mai 1986

PUBLICATION D'ÉTUDES TRAITANT DES POURPARLERS SUR LE COMMERCE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, et le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, ont annoncé que 26 documents traitant des négociations avec les États-Unis sur le commerce, et comprenant plus de soixante études sur des secteurs particuliers, seront rendus publics aujourd'hui.

Leur parution fait suite à de nombreuses consultations interministérielles ainsi qu'à une étude approfondie de tous les documents, effectuées à la demande des Ministres.

Le nombre et la teneur des documents publiés dépassent les exigences de la Loi sur l'accès à l'information.

Les études peuvent être consultées ou obtenues en écrivant au Bureau de l'accès à l'information, 1^{er} étage, tour A, ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex. Pour ne pas imposer de délai supplémentaire, les documents paraîtront dans leur langue originale. On peut en obtenir un résumé dans les deux langues officielles.

Pour plus d'information, s'adresser à:

Ian Hornby
Adjoint spécial - Communications
Bureau du ministre du Commerce extérieur
(613) 992-7332

ÉTUDES PRÉPARATOIRES AUX POURPARLERS SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les pages suivantes donnent un aperçu des études rédigées par le gouvernement ou pour son compte entre août 1985 et avril 1986. Ces documents représentent seulement une fraction des études terminées ou en cours que le gouvernement a entreprises ou commandées dans le but de raffermir sa position dans les pourparlers sur le commerce bilatéral avec les États-Unis et dans les négociations multilatérales dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

À moins d'indication contraire, les études mentionnées ici sont destinées au Bureau de l'accès à l'information, 1er étage, tour A, ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, Ottawa.

Le lecteur doit être conscient des faits suivants:

- Certains documents à la disposition du public ne se prêtent pas à la rédaction d'un résumé; par conséquent, une brève description seulement est fournie dans leur cas.
- Afin de ne pas compromettre les négociations commerciales, des parties de certains documents ont été retranchées; par conséquent, seulement les parties qui ne sont pas préjudiciables aux négociations et ne contiennent pas de renseignements commerciaux sont disponibles.
- Plusieurs des études décrites ici sont des versions provisoires; elles n'ont donc pas la précision des versions finales.
- Les vues exprimées dans les études données à contrat par le gouvernement sont celles de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celles du gouvernement du Canada.

APERÇU INTERNE DES QUESTIONS DE CONCURRENCE

Auteur: Ministère des Affaires extérieures
Direction générale du développement
de la politique
le 23 août 1985

Étude fractionnée disponible

Description

Le rapport provisoire contient des résultats préliminaires du programme de recherche entrepris pendant l'été 1985 sur les répercussions économiques d'un accord commercial amélioré entre le Canada et les États-Unis et repose sur deux études distinctes effectuées l'une par Informetrica Ltd. et l'autre par le Ministère, lequel a utilisé le modèle Inforum de l'université du Maryland.

Points saillants

Étude effectuée par informetrica

Sept modèles de libéralisation du commerce ont été choisis à des fins de comparaison avec le modèle de base. Le modèle no. 4, qui paraissait le plus probable, supposait à la fois la suppression des obstacles non tarifaires aussi bien que tarifaires et une augmentation de la productivité.

Les résultats de ce modèle sont les suivants:

- Le produit national brut réel dépasse, en moyenne, de 1,7% par année celui qui résulterait du modèle de base.
- Augmentation nette des exportations réelles du Canada.
- L'indice des prix à la consommation est plus faible que dans le modèle de base pour chacune des années de la période.
- Des augmentations du nombre d'emplois sont évidentes dès le départ, ce qui reflète des accroissements de la production

industrielle. En 1994, le niveau global des effectifs dépasserait de 100,000 celui prévu pour le modèle de base.

- Des pertes d'emplois sont prévues dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication, malgré la montée globale du nombre d'emplois. Informetrica attribue ces pertes non pas au ralentissement de l'activité manufacturière, mais à l'accroissement de la productivité de la main-d'oeuvre.
- La valeur relative du dollar canadien augmentera et sera d'environ 92 2/3 cents US en 2115.

Modèle Inforum

Un arrangement prévoyant le libre-échange qui exigerait la suppression immédiate des obstacles tarifaires par le Canada et les États-Unis, sans période d'adaptation ni mise en place progressive, entraînerait une certaine détérioration économique à court terme pour le pays ou des difficultés économiques pour certaines personnes. En vertu d'un tel arrangement commercial, le Canada subirait une perte nette d'environ 131,000 emplois. De nouveaux programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre ou de l'industrie seraient nécessaires pour atténuer les répercussions des changements d'emplois dans certaines industries et collectivités.

Il semble que des possibilités considérables de bénéficier des économies d'échelle découlant de l'expansion des marchés aux États-Unis se présenteront, au moins pour le secteur manufacturier, et que les possibilités d'emploi au pays s'amélioreront. Toutefois, ces avantages ne se révéleront qu'à longue.

**Libéralisation du commerce entre
le Canada et les États-Unis:
Répercussions sur les consommateurs canadiens et les
politiques de protection des consommateurs**

**Auteur: Ministère des Consommations et des
Corporations**

Étude fragmentée disponible

Résumé et conclusions

L'examen des études canadiennes effectuées sur les effets de la libéralisation du commerce, du point de vue des consommateurs, a révélé que les estimations des avantages nets se situent entre presque rien et 9% du PNB et qu'elles ne sont jamais négatives. La concordance des conclusions des études examinées appuie très fortement la conclusion selon laquelle la libéralisation du commerce entre le Canada et les États-Unis serait profitable aux Canadiens, particulièrement à titre de consommateurs.

Les différences dans les normes qui ont généralement pour objet de servir les intérêts des consommateurs peuvent constituer des obstacles non tarifaires au commerce extérieur. Bien qu'il existe des cas où de telles différences sont nettement justifiées, elles ne le sont pas dans beaucoup d'autres. En conséquence, le rapport recommande que cette question fasse l'objet d'un examen plus approfondi.

OBJECTIFS ET OPTIONS POSSIBLES POUR LE CANADA DANS UN ACCORD COMMERCIAL GLOBAL AVEC LES ÉTATS UNIS

Auteur: Ministère des Affaires extérieures
Direction générale du développement
de la politique
le 26 février 1986

Description

Dans ce document, on examinait la manière dont les mesures de sauvegarde pourraient être traitées dans le contexte de la négociation d'un accord commercial global avec les États-Unis. Les mesures de sauvegarde sont des mesures d'urgence contre les importations de produits particuliers qui, sans être sous-évaluées ni subventionnées, ni faire l'objet d'aucune autre pratique déloyale, sont considérées comme causant un préjudice grave aux producteurs nationaux.

COMMERCE DE SERVICES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Auteur: Ministère des Affaires extérieures
Direction des services et de la
politique commerciale

Étude fragmentée disponible

Aperçu

Lorsque le Premier ministre du Canada a rencontré le Président des États-Unis à Québec en mars 1985, ils ont convenu d'un plan de travail relatif au commerce, dont un certain nombre d'éléments ont pour objet de faciliter et d'améliorer le commerce des services. Les services représentent un pourcentage élevé du produit national brut tant du Canada que des États-Unis (environ 63% au Canada en 1983).

En 1984, le commerce de services entre le Canada et les États-Unis a été de l'ordre de 20 milliards de dollars. Sur les 14,1 milliards produits au Canada en 1984 par des exportations de

service, on estime que 59% proviennent d'exportations vers les États-Unis. Sur les importations canadiennes de 19,2 milliards de dollars de services en 1984, on estime que 61% provenaient des États-Unis. Les exportations de services aux États-Unis par le secteur privé se sont chiffrées à 2,400 millions de dollars en 1984.

QUESTIONS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS BILATÉRALES

Auteur: Consommation et Corporations
Canada Direction de la recherche stratégique
le 20 août 1985

Description

Ce document fournissait des données de base ainsi que des évaluations préliminaires à propos des questions de propriété intellectuelle qui sont pertinentes pour les négociations commerciales bilatérales canado-américaines.

Conclusions

Une protection plus ferme de la propriété intellectuelle au Canada n'entraînera pas nécessairement de changements dans le modèle des échanges commerciaux canado-américains, mais elle assurera une certaine rémunération aux titulaires de droits d'auteur, dont la plupart résident aux États-Unis.

Les Américains voudront probablement soulever un certain nombre de questions de propriété intellectuelle au début des négociations bilatérales. Du côté canadien, la seule question concernera l'article 337 du tarif américain de 1974 (U.S. Trade and Tariff Act), bien que l'on puisse prétendre que les effets de cet article sur les intérêts économiques canadiens sont plutôt limités.

Si les pourparlers sur le commerce devaient porter sur une intégration plus poussée des deux économies, il faudrait éliminer la question de la propriété intellectuelle comme

obstacle commercial éventuel entre les deux pays, en s'inspirant des politiques européennes.

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE DANS UN ACCORD COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Auteur: Grey, Clark, Shih and Associates,
Limited
le 6 novembre 1985

Description

Dans ce document, les auteurs examinent les options pour l'avenir du Pacte de l'automobile, les attitudes probables des États-Unis de même que les répercussions internationales ainsi que des faits nouveaux dans le domaine de l'industrie automobile qui influent sur le commerce international et l'ensemble de l'industrie.

Conclusions

Des modifications structurelles importantes des techniques de production utilisées par les sociétés nord-américaines de l'industrie automobile se produiront à mesure que ces sociétés s'adapteront à la nouvelle forme de concurrence qui déterminera la production, l'emplacement des usines de montage et de pièces de véhicules ainsi que les niveaux d'emploi.

La part du marché de l'automobile détenue par les sociétés nord-américaines se contractera, ce qui entraînera des pressions accrues sur les décisions relatives aux objectifs de production partagée contenus dans le Pacte de l'automobile.

HARMONISATION DES POLITIQUES - RÉPERCUSSIONS D'UN ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

Auteur: Institut C.D. Howe
février 1986

Points saillants

Un accord commercial ne changerait pas beaucoup les pressions exercées pour que le Canada harmonise ses politiques économiques intérieures avec celles des États-Unis. Il est peu probable que la souveraineté politique et culturelle ainsi que les programmes sociaux éclairés soient sérieusement touchés - mais il se peut que certaines politiques d'appui à la culture soient révisées.

On peut s'attendre à des pressions accrues en faveur de l'harmonisation des politiques pour ce qui est des régimes de propriété intellectuelle, de l'agriculture et de certains domaines de la politique culturelle et commerciale. Les Canadiens peuvent espérer conserver les politiques essentielles de promotion de l'identité et de l'autonomie culturelles de leur pays.

Les pressions croissantes que s'exercent aux États-Unis en faveur de l'imposition de droits de douane comme pénalités pour ce qui est perçu comme des subventions canadiennes pour des marchandises telles que le bois de construction résineux pourraient être arrêtées; les pressions visant à empêcher le Canada d'utiliser des subventions régionales comme instruments de ses politiques sociales pourraient diminuer; les pressions qui s'exercent sur la politique culturelle pourraient cesser si le Canada parvenait à négocier une approche acceptable.

**INVESTISSEMENTS PAR DES MULTINATIONALES
EN RÉPONSE À TROIS OPTIONS POLITIQUES
CANADIENNES
POUR LE COMMERCE CANADO-AMÉRICAIN**

Auteur: Derek Chisholm
Institut de recherches politiques

Peut être obtenu de l'Institut.

Description

Dans cette étude, l'auteur a examiné les changements qui surviendront probablement dans les investissements étrangers directs au Canada par les multinationales en réaction à trois options distinctes concernant la politique commerciale bilatérale du Canada avec les États-Unis. Il a cherché à répondre à trois questions. Premièrement, le niveau de contrôle étranger sur les industries canadiennes changera-t-il de manière sensible? Deuxièmement, les entreprises appartenant à des étrangers modifieront-elles leur stratégie pour leurs activités au Canada? Troisièmement, quelles sont les répercussions sur notre commerce avec les États-Unis des différents déterminants économiques et politiques qui sont indépendants des investissements étrangers directs?

Conclusions

Le niveau de contrôle étranger sur les industries canadiennes pourrait d'abord diminuer à moyen terme lorsque les obstacles commerciaux auraient été réduits, mais les investissements étrangers et le contrôle étranger pourraient augmenter à long terme dans les domaines techniquement avancés.

La forme du contrôle étranger pourrait changer à mesure que les multinationales réagiraient à la diminution des obstacles tarifaires par des stratégies qui intégreraient les filiales canadiennes grâce à la rationalisation ou à des mandats concernant la production mondiale.

Le système fiscal est probablement l'influence politique la plus importante sur nos habitudes commerciales. Les frais de main-d'oeuvre sont le déterminant majeur à la fois de nos habitudes commerciales et des flux d'investissements étrangers.

**POLITIQUE COMMERCIALE ET SYSTEME
DE PROTECTION EXCEPTIONNELLE DANS
L'ÉVENTUALITÉ
D'UNE POLITIQUE SUR LA CONCURRENCE**

**Rédacteur: Rodney de C. Grey
le 1er février 1986**

**Document que publiera le ministère de la
Consommation et des Corporations.**

Description

Le document traite d'un certain nombre de mesures de politique commerciale appliquées aux États-Unis, au Canada et dans le CEE en rapport avec une politique sur la concurrence ainsi que de l'ampleur des contradictions entre les objectifs des deux politiques.

Résumé

Le document propose un resserrement considérable du système de protection exceptionnelle parce qu'il a été perçu comme fournissant un mécanisme pour des mesures plus restrictives que les économies des pays importateurs et leurs systèmes politiques ne peuvent supporter.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE - CERTAINS ASPECTS DE L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE

Auteur: A.W.A. Lane
le 21 octobre 1985

Étude complète disponible.

Description

L'auteur de document examine certaines des caractéristiques du mouvement vers l'intégration économique en Europe. Il conclut par quelques commentaires sur ses répercussions pour l'examen d'un accord commercial global éventuel avec les États-Unis.

Points saillants

Nous pouvons tirer quelques leçons de l'expérience européenne:

- La suppression permanente des tarifs et des obstacles non tarifaires peut fournir un stimulant à la restructuration industrielle, laquelle améliorera l'efficacité et la compétitivité.
- Lorsqu'il y a intégration entre pays fortement industrialisés qui ont un vaste éventail d'industries secondaires, la spécialisation à l'intérieur des industries tend à dominer.
- La façon dont l'aide publique sera traitée dans un arrangement commercial canado-américain pourrait avoir une influence importante sur ses répercussions régionales. Les signataires du Traité de Rome se sont montrés particulièrement tolérants à l'égard des mesures de ce genre.

RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES D'UN COMMERCE BILATÉRAL AMÉLIORÉ: RÉSULTATS NATIONAUX ET PROVINCIAUX

Auteur: Informetrica
le 20 août 1985

Étude complète disponible.

Description

Ce document est une évaluation, à partir de diverses hypothèses, des conséquences qu'aurait la suppression, échelonnée de 1988 à 1992, des obstacles tarifaires et non tarifaires tant canadiens qu'américains.

Aperçu des résultants

Les résultats prévus seraient positifs pour le produit national brut, quel que soit l'aspect envisagé du renforcement du commerce. Les effets d'une réduction des obstacles non tarifaires seraient passablement importants et profiteraient de manière sensible à l'activité économique canadienne jusque vers le milieu des années 90.

La production industrielle accrue se refléterait dès le début dans les augmentations du nombre d'emplois. D'ici 1994, le nombre total d'emplois aurait augmenté de plus de 100 000, et le niveau se maintiendrait pendant la plus grande partie de la décennie.

L'étude démontre que l'économie de toutes les provinces bénéficierait d'échanges commerciaux intensifiés au maximum avec les États-Unis. Les provinces de l'Atlantique, l'Ontario et le Manitoba sont les provinces qui jouiraient des plus fortes augmentations du rendement économique.

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA LIBÉRALISATION COMMERCE AVEC LES ÉTATS- UNIS -- INDICES ET QUESTIONS

Auteurs: Moroz and Meredith
Institut de recherches politiques

L'étude complète peut être obtenue de l'Institut.

Description

Le document présente une évaluation d'un commerce plus libre avec les États-Unis, sous forme d'arrangement fonctionnel, sectoriel ou global, à partir de la documentation existante sur l'économie.

Conclusions

La principale conclusion qui ressort du document est que l'on peut s'attendre que la libéralisation du commerce bilatéral produise des avantages économiques considérables et de longue durée pour le Canada. On peut également s'attendre qu'elle mènera à une structure micro-économique plus efficiente et plus souple qui, à son tour, pourrait améliorer de manière notable la performance de la macro-économie canadienne ainsi que sa capacité à créer des emplois plus nombreux et meilleurs.

La libéralisation du commerce bilatéral entraînerait des modifications structurelles importantes. Même si elles sont l'une des principales sources des grands avantages économiques nets éventuels à long terme, le processus d'adaptation pourrait entraîner des frais de transition considérables.

Ces frais d'adaptation comprendraient des frais d'adaptation de la main-d'oeuvre lorsque des travailleurs changeraient d'industrie. Il pourrait également y avoir divers facteurs qui influeraient sur le processus et les frais d'adaptation et sur la capacité et la rapidité avec lesquelles on pourrait profiter des avantages économiques à long terme. Néanmoins, il semble que la libéralisation du commerce bilatéral fournirait les conditions et le milieu propices à l'amélioration de la santé et de la solidité de l'économie canadienne.

RÉPERCUSSIONS DE LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE SUR LES INVESTISSEMENTS:

Le processus d'adaptation

Auteur: Ministère des Affaires extérieures

Étude complète disponible.

Description

Ce document ainsi qu'un document connexe fondés sur des résultats d'enquête fournissent une évaluation de la nature des changements dans les habitudes d'investissement par référence à des études sur la nature du processus d'adaptation et à des enquêtes sur les décisions des diverses entreprises en matière d'investissements.

Points saillants

Les adaptations nationales à l'intérieur de la Communauté européenne après la signature du Traité de Rome en 1958 ont été tellement plus limitées qu'on ne l'avait prévu qu'il fut décidé en 1960 d'accélérer la réduction des tarifs - 20% par année au lieu de 10% - et de supprimer tous les contingents au plus tard en 1961.

Une étude empirique d'envergure sur la réaction de l'industrie canadienne aux plus récentes réductions tarifaires dans le cadre du GATT ne révèle aucun des effets prévus dans l'argument de la "désindustrialisation". Il est vrai que les importations canadiennes ont augmenté, mais les exportations ont fait de même. Aucune industrie n'a subi de ralentissement majeur.

La grande majorité des entreprises interrogées dans le cadre d'enquêtes du Conference Board du Canada et du Ministère n'estiment pas que les obstacles au commerce constituent un facteur décisif dans les décisions concernant les investissements futurs.

LÉGISLATION AMÉRICAINE VISANT À RECTIFIER LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**Auteurs: Arnold and Porter
 janvier 1986**

Étude fractionnée disponible.

Description

Ce mémoire envisage la possibilité, politique et juridique, de réaliser aux États-Unis diverses propositions que le Canada pourrait avancer au cours des pourparlers sur le commerce en vue de modifier la manière dont la législation sur la limitation des importation américaines est appliquée aux exportations canadiennes.

Aperçu

Même si les éléments d'un accord commercial canado-américain peuvent être généralement bien accueillis, les clauses particulières qui seraient perçues comme affaiblissant la législation sur la limitation des importations américaines provoqueraient sans doute beaucoup de controverse.

Pour procéder rapidement, l'Administration américaine doit tenir les comité pertinents du Congrès bien au fait du progrès des négociations. En pratique, cette procédure donne au Congrès une influence constante et puissante sur les négociateurs américains qui lui permet de limiter sensiblement la latitude dont ceux-ci disposent.

CLAUSES INSTITUTIONNELLES ET FORME DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN PROPOSÉ

Auteur: Frank Stone
Institut de recherches politiques
avril 1986

On peut obtenir l'étude en s'adressant à l'Institut.

Description

L'étude porte sur deux questions institutionnelles et juridiques: les nouveaux arrangements institutionnels créés en vertu de l'accord ainsi que la nature et la forme de cet accord.

Points saillants

L'accord devrait prévoir la création d'un comité de ministres et de personnes de rang équivalent qui aiderait à assurer la coopération entre les deux gouvernements pour la mise en oeuvre de l'accord, l'interprétation de ses dispositions et son adaptation aux circonstances changeantes.

La Commission mixte du commerce extérieur, qui est proposée, serait conçue pour fonctionner de manière collégiale en vue d'aider les deux pays à mettre en oeuvre le nouvel accord et de les aider, en général, à gérer les relations commerciales bilatérales.

- La Commission devrait être autorisée à établir un Conseil consultatif mixte composé de membres des gouvernements des deux pays, des provinces et des États ainsi que du secteur privé.
- La Commission devrait être autorisée à établir des groupes mixtes de discussion qui aideraient à résoudre les différends bilatéraux particuliers.

- La Commission devrait être autorisée à établir un groupe mixte d'enquête, composé de membres du Tribunal canadien des importations et de la Commission américaine du commerce international, qui serait chargé d'enquêter sur les préjudices causés aux producteurs nationaux et de présenter des rapports sur ce sujet.

PROFILS DE LA COMPÉTITIVITÉ DES SECTEURS ET PROFILS DES SECTEURS

Auteurs: **Ministère de l'Expansion Industrielle
Régionale**

**Ministère de l'Énergie, des Mines
et des Ressources**

Ministère des Pêches et des Océans

Ministère de l'Agriculture

Description

Des études provisoires sur plus de 40 secteurs économiques ont été rédigées par des responsables de secteur dans ces ministères à des fins de consultation avec l'industrie et les provinces. On travaille actuellement à intégrer les commentaires des provinces ainsi que les autres révisions et ajouts nécessaires dans de nouvelles versions.

COMPARAISONS DES COÛTS UNITAIRES ENTRE LES INDUSTRIES CANADIENNES ET LES INDUSTRIES AMÉRICAINES

Auteur: **Data Resources of Canada
septembre 1985**

Description

Cette étude est une compilation de statistiques canadiennes et américaines sur l'économie et l'industrie et compare les coûts

unitaires globaux, à la fois selon leur valeur nominale et selon leur valeur corrigée des taux de change, ainsi que la productivité de la main-d'oeuvre.

Aperçu

La dévalorisation du dollar canadien par rapport au dollar américain après 1976 a procuré un avantage sensible à nos producteurs, rendant la plupart de nos industries plus concurrentielles que leurs contre parties américaines en 1984. Cet avantage est récent; peu industries ont joui d'un avantage soutenu sous ce rapport pendant plusieurs années.

Lorsque des industries bénéficient d'un avantage pour ce qui est des coûts, c'est plus souvent à cause des coûts inférieurs des matières premières que des coûts de la main-d'oeuvre. Dans de nombreuses industries, les coûts de la main-d'oeuvre sont élevés par rapport aux industries américaines et sont à la hausse.